

Sous-section 3.—Canaux.

Antérieurement à la période de construction des voies ferrées, qui commença au Canada vers le milieu du dix-neuvième siècle, les routes fluviales et lacustres, plus spécialement le St-Laurent, les Grands Lacs et l'Ottawa, constituaient les principales avenues de transport. Ces routes étaient coupées à certains points nécessitant des portages. Les canaux du Canada furent construits pour éliminer les portages et les transbordements.

4.—Canaux du Canada sous la juridiction du Ministère des Transports, longueur des canaux et dimensions des écluses, 1940.

Nom.	Situation.	Longueur.	Ecluses.			
			Nombre.	Dimensions minimums.		
				Longueur.	Largueur.	Profondeur.
		milles.		pds.	pds.	pds.
St-Laurent—						
Lachine.....	Montréal à Lachine.....	8-74	5	270	45	14 ¹
Soulanges.....	Cascades-Point à Coteau-Landing.....	14-67	5	280	48	15 ¹
Cornwall.....	Cornwall à Dickinson's Landing.....	11-00	6	270	43-67	14 ¹
Farran's.....	Rapides de Farran's Point.....	1-28	1	800	50	16 ¹
Rapide-Plat.....	Morrisburg.....	3-89	2	270	45	14 ¹
Galops.....	Iroquois à Cardinal.....	7-36	3	270	45	14 ¹
Welland, canal marit.....	Port-Weller, lac Ontario, à Port-Colborne, lac Erié.....	27-60	8	859	80	30 ²
Sault-Ste-Marie.....	Sault-Ste-Marie, Ont.....	1-38	1	900	60	18-25
Rivière Richelieu—						
Ecluse de St-Ours.....	St-Ours, Qué.....	0-12	1	339	45	12
Chambly.....	Chambly à St-Jean, Qué.....	11-78	9	120-5	23-25	6-5
Rivière Ottawa—						
Ste-Anne.....	Confluent du St-Laurent et de la rivière Ottawa.....	0-12	1	200	45	9
Carillon.....	Rapides Carillon, rivière Ottawa.....	0-94	2	200	45	9
Grenville.....	Rapides Long-Sault, rivière Ottawa.....	5-94	5	200	45	9-5
Divers—						
Rideau.....	Ottawa à Kingston.....	126-25	47	134	33	5
Trent.....	Trenton aux écluses de Peterborough, Peterborough.....	6-50	2	134	33	5
	Ecluses de Peterborough à Swift Rapids.....	135-71	24	134	33	6
	Swift Rapids à Port Severn.....	16-00 ³	(chemin de fer de halage)	100	25	6
	Ecluses de Port Severn.....	—	1	100	25	6
	Lac de l'Esturgeon à Lindsay (division de Scugog).....	8-35	1	142	33	6
	Lindsay à Port Berry (division de Scugog).....	26-65	Nil	—	—	—
Murray.....	Isthme de Murray—Baie de Quinte.....	5-15 ⁴	“	—	—	—
St-Pierre.....	Baie St-Pierre aux lacs Bras d'Or, Cap-Breton, N.-E.....	0-50	1	300	48	18 ⁵

¹ Les profondeurs navigables sont parfois moindres lorsque les eaux sont extrêmement basses.

² Profondeur minimum entre les écluses, 25 pieds.

³ Cette profondeur peut être portée à 8 pieds 4 pouces sur avis raisonnable du passage des vaisseaux commerciaux plus gros.

⁴ Profondeur minimum des eaux navigables, 4-5 pieds.

⁵ La profondeur minimum du canal lorsque le niveau du lac Ontario est à 244 pieds au-dessus de la mer est de 11 pieds.

⁶ La profondeur du prisme du canal est de 17 pieds.

La première mention d'un canal au Canada se rapporte à celui de Lachine, commencé en 1700 par les colons français, mais ce ne fut qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les grandes voies navigables furent améliorées. Au commencement du dix-neuvième siècle, en raison de l'accroissement du commerce, tant intérieur qu'extérieur, et de l'introduction de la navigation à vapeur, ces travaux prirent une impulsion nouvelle. Les canaux devinrent bientôt les artères de la vie commerciale du pays, quoiqu'ils eussent été, à l'origine, destinés à faciliter les opérations militaires. Toutefois, depuis le développement des chemins de fer au Canada, et encore plus depuis la vulgarisation de l'automobile, les canaux, à l'exception de ceux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, jouent un rôle moins important dans les transports du pays.